

# NEWS - Sénégal

## LE BULLETIN MENSUEL, NOVEMBRE 2025

### INTRODUCTION

En novembre 2025, l'actualité sécuritaire du Sénégal a été marquée par une série d'incidents survenus dans plusieurs régions et touchant divers segments de la population. Selon les données recueillies par le Système National d'Alerte Précoce (NEWS) de WANEP-Sénégal, **96 incidents** ont été enregistrés dans plusieurs domaines sensibles tels que **crimes organisés et extrémisme violent, démocratie et gouvernance, femmes, paix et sécurité ainsi que sécurité environnementale**. Ce chiffre est en baisse comparé au mois d'octobre **2025 où 132 incidents ont été recensés**. Toutefois, les conséquences demeurent toujours préoccupantes avec **24 morts, 51 blessés**.

Le présent rapport vise à analyser les principaux incidents signalés par le système NEWS de WANEP-Sénégal et à formuler des recommandations stratégiques à l'attention des décideurs et parties prenantes, dans l'optique de favoriser des actions concrètes en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité nationale.

### I. CRIMES ORGANISES ET EXTREMISME VIOLENT (COEV)

Dans le cadre de la thématique COEV, **56 incidents** ont été recensés occasionnant **cinq (05) morts et onze (11) blessés** au cours du mois de novembre. La répartition des faits signalés est la suivante :

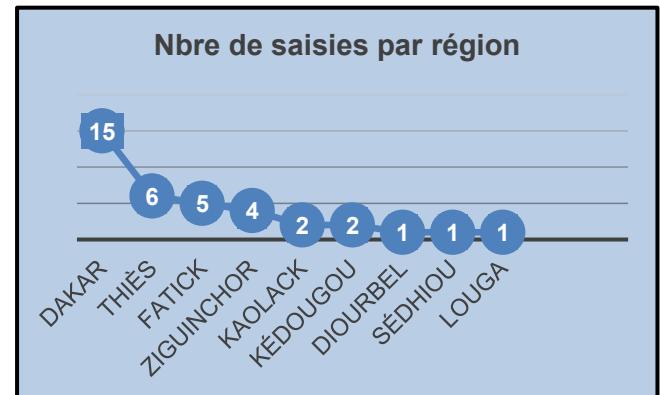
- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ 37 cas de trafic ou saisie de drogue</li> <li>✚ 04 cas d'homicide</li> <li>✚ 03 cas de coups et blessures volontaires</li> <li>✚ 03 cas attaque/braquage à main armée</li> <li>✚ 01 cas de trafic de faux billets</li> <li>✚ 01 cas de vente illégale de médicaments</li> <li>✚ 01 cas d'usurpation de fonction</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ 01 cas de suicide</li> <li>✚ 01 cas de criminalité faunique</li> <li>✚ 01 cas d'apologie au terrorisme</li> <li>✚ 01 cas de traite de personnes</li> <li>✚ 01 cas de vol détail</li> <li>✚ 01 cas de tentative de meurtre</li> </ul> |
|---|---|

**1.1.** Au cours du mois de novembre, les forces de sécurité ont conduit plusieurs opérations d'envergure contre le trafic de stupéfiants, s'appuyant largement sur des renseignements ciblés. Les interventions ont permis de saisir une grande diversité de drogues, notamment du chanvre indien, de la cocaïne, du tramadol, de l'ecstasy et du haschich... Au total, 1 241,389 kg de chanvre indien, 187 cornets de chanvre indien, 196 comprimés d'ecstasy, 775, 3 g de cocaïne, 76 pierres de cocaïne, 79 comprimés de tramadol, 72 képas de haschich, entre autres substances, ont été interceptés. Parmi les opérations les plus marquantes, on peut citer :

**Le 10 novembre**, la Brigade régionale des stupéfiants de Thiès, sous la direction de l'OCRTIS, a saisi sur la plage de Mbälling quatre colis de chanvre indien pesant **108 kg**. Les trafiquants ont pris la fuite avant l'arrivée des agents, mais les enquêtes se poursuivent pour les identifier et les arrêter.

En une semaine, la brigade territoriale de Fimela a saisi **930 kg de chanvre indien** dans la région de Fatick. **Dans la nuit du 16 au 17 novembre**, les gendarmes ont intercepté 19 colis (**580 kg**) à Pethie Makha, abandonnés par des trafiquants en fuite. **La nuit suivante, du 17 au 18 novembre**, une nouvelle opération a permis de récupérer 7 colis supplémentaires (**210 kg**) sur une charrette laissée par des convoyeurs surpris en route vers Faoye. L'enquête menée dans la double saisie a abouti à l'interpellation de quatre suspects, déférés au tribunal de grande instance de Fatick. Enfin, **dans la nuit du 25 au 26 novembre**, l'exploitation d'un renseignement a conduit à une troisième saisie de **140 kg** dans le village de Soudiane Sérère sis dans la commune de Djilass, avec l'arrestation du convoyeur.

**Le 17 novembre, vers 12 heures**, la brigade de Kafountine (Ziguinchor) a saisi, plus de **100 kg de chanvre indien** grâce à l'exploitation d'un renseignement. Le suspect, poursuivi jusqu'au village d'Albadar a réussi à prendre la fuite, abandonnant sa moto et la drogue. L'enquête se poursuit pour retrouver le trafiquant et identifier ses éventuels complices.



**1.2. Parmi les autres faits marquants relevant de cette thématique figurent les homicides, avec cinq (05) cas enregistrés dans les régions de Thiès (02 cas), Dakar (02 cas), Louga (1cas). À titre d'illustration, les cas suivants comptent parmi les plus significatifs : Ces incidents illustrent une recrudescence de violences mortelles d'origines diverses, allant des conflits interpersonnels aux agressions criminelles et aux actes de vindicte populaire.**

D'abord, **dans la nuit du 5 novembre**, à Sagatta Djoloff (Louga), un jeune berger de 24 ans a mortellement agressé à la machette un collègue de 18 ans lors d'un mariage, après une dispute sous l'emprise du "Boul Falé" (un parfum consommé en substitution de l'alcool). Le suspect a été arrêté par la gendarmerie de Dahra.

Ensuite, un drame familial s'est produit à Pikine, où un homme âgé de 67 ans, est mort des suites de graves brûlures après avoir été ébouillanté par sa première épouse. L'agression, survenue **dans la nuit du 18 novembre** alors qu'il dormait, avait été cachée par la famille avant d'être révélée lors de son admission à l'Hôpital Général Idrissa Pouye le 24 novembre 2025. L'épouse, âgée de 51 ans, a reconnu les faits. Deux de leurs fils ainsi qu'un voisin ont été arrêtés pour complicité pour avoir dissimulé l'agression.

En outre, trois attaques armées ont été enregistrées à Thiès (2cas) et à Kaloack (1 cas). Ainsi, nous pouvons citer : **Dans la nuit du 7 au 8 novembre**, six hommes armés de fusils et de machettes ont braqué trois boutiques du campus social de l'Université Iba Der Thiam de Thiès. Ils ont détruit les caméras de surveillance et emporté plusieurs millions de francs CFA ainsi que du matériel (téléphones, imprimantes) avant de s'enfuir.

**Dans la nuit du 28 au 29 novembre**, l'usine O.D.A de Porokhane, dans le département de Nioro (Kaolack), a été attaquée par une dizaine d'hommes armés et cagoulés. Après avoir forcé l'entrée, les assaillants ont échangé des tirs avec les agents de sécurité. Aucun bien n'a été volé, mais un gardien a été blessé et pris en charge au district sanitaire de Nioro du Rip. Les forces de l'ordre ont ouvert une enquête pour retrouver les auteurs.

L'enquête met en évidence un climat conjugal conflictuel lié au remariage de la victime. Les fils ont évoqué un possible trouble mental de leur mère, sans fournir de preuve médicale. La mise en cause a été déférée pour meurtre, tandis que ses fils et le voisin sont poursuivis pour complicité.

Enfin, **dans la nuit du 25 au 26 novembre**, à Darou Khoudoss (département Tivaoune, région de Thiès), un douanier de 45 ans après avoir été percuté par un camion lors d'un contrôle routier. Le conducteur, encore non identifié, aurait ignoré l'ordre d'arrêt et foncé à vive allure sur les agents avant de renverser mortellement l'un d'eux, vers 00h45, près du parking des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Après les faits, le chauffeur a pris la fuite et reste activement recherché.

Par ailleurs, selon une information relayée le 12 novembre, la Gendarmerie de Tambacounda a interpellé un ressortissant malien, pour apologie du terrorisme. Selon les informations, l'arrestation a eu lieu dans le village de Sinthiou Dialinguel (commune de Bélé, département Bakel) après une alerte signalant un individu tenant des propos hostiles aux autorités de l'Alliance des États du Sahel (AES). L'exploitation du téléphone du suspect a révélé de nombreuses vidéos de propagande djihadiste glorifiant les attaques dans la zone de l'AES, ainsi que des échanges réguliers avec un administrateur de groupes WhatsApp basé au Mali. Face aux enquêteurs, le mis en cause a tenté de justifier ses activités en affirmant que les groupes visaient simplement à « sensibiliser les Peuls sur la stigmatisation ». Compte tenu des preuves recueillies, l'accusé a été déféré au parquet du tribunal de Tambacounda pour apologie du terrorisme.

## II. DEMOCRATIE ET BONNE GOUVERNANCE

Au cours de ce mois de novembre, les tensions se sont accentuées dans les universités publiques, où les mouvements d'humeur se multiplient face aux retards persistants dans le paiement des bourses. A l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, la Coordination des étudiants a décrété, mardi 25 novembre, une cessation des activités pédagogiques de 24 heures, accompagnée d'une Journée sans ticket renouvelable. Les étudiants dénoncent la lenteur dans la régularisation des bourses, l'arrêt prolongé des chantiers du campus social et l'absence d'une connexion Internet fonctionnelle. Ils préviennent qu'ils pourraient durcir la grève en l'absence de réponses rapides des autorités. À l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, le mouvement s'est intensifié le jeudi 27 novembre, avec un concert de casseroles destiné à exiger le paiement des bourses, notamment celles des étudiants en master. Ces derniers protestent depuis le 18 novembre, avant de suspendre leur mouvement le 19 novembre, dans l'attente d'avancées. Une rencontre tenue le 25 novembre entre le ministre de l'Enseignement supérieur, le COUD et la Direction des bourses n'a pas permis de débloquer la situation. Selon le Collectif des Amicales de l'UCAD, aucun accord consensuel n'a été trouvé, laissant les revendications des étudiants toujours pendantes. Ainsi, après quelques jours d'accalmie, de nouveaux affrontements ont éclaté le lundi 1<sup>er</sup> décembre sur le campus de l'UCAD entre étudiants et forces de l'ordre. Plusieurs blessés ont été recensés et pris en charge, certains ayant été évacués vers l'hôpital Général Idrissa Pouye. La tension s'est accentuée après les déclarations jugées insatisfaisantes du ministre de l'Enseignement supérieur, Dr Daouda Ngom. Le mouvement de protestation, parti de l'UCAD, commence désormais à gagner d'autres universités, notamment celle de Sine-Saloum à Fatick, où des rassemblements ont aussi été signalés.

En novembre 2025, les incidents liés à l'émigration clandestine confirment une continuité du phénomène. Les opérations rapportées à Ngor (Dakar), Saint-Louis, Kafountine, Kataba 1 (Ziguinchor) et Khondio (Thiès) montrent que les réseaux de passeurs demeurent particulièrement actifs sur plusieurs axes stratégiques du pays, notamment les côtes de Dakar, le littoral nord et la zone sud proche de la Gambie. Les cinq incidents recensés par le NEWS-Sénégal entre le 1er et le 28 novembre ont permis d'interpeller ou de secourir plus de 271 personnes (des hommes, des femmes, des enfants) confirmant une pression migratoire persistante vers les îles Canaries. Les profils des migrants restent variés : si de nombreux Sénégalais figurent dans les groupes interceptés, une majorité provient d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Maliens, Guinéens, Ghanaens, Gambiens, Sierra-Léonais, Ivoiriens), réaffirmant la position du Sénégal comme plaque tournante régionale dans les itinéraires migratoires clandestins. Les modes opératoires des passeurs demeurent similaires : regroupement discret dans des quartiers périphériques, utilisation de plages isolées comme points de départ, transit par la Gambie, et mobilisation de pirogues équipées de moteurs hors-bord et importantes réserves de carburant.

### III. FEMMES PAIX ET SECURITE

L'analyse des indicateurs dans cette thématique a fait état de **treize (13) incidents** parmi lesquels :

- 07 cas de viol
- 02 cas de pédophilie
- 01 cas d'harcèlement sexuel
- 01 cas de séquestration/exploitation sexuelle

- 01 cas d'infanticide
- 01 cas de tentative de viol

**3.1. Les signalements de viols et d'agressions sexuelles en novembre font apparaître plusieurs constantes alarmantes.** En effet, les différents cas de violences sexuelles enregistrées mettent en lumière la diversité des agresseurs et la vulnérabilité particulière des mineurs ou des personnes vulnérables. La récurrence et la gravité de ces crimes soulignent l'importance cruciale des procédures judiciaires pour établir les responsabilités. Ainsi, parmi les plus marquants, nous pouvons citer :

Dans un premier cas, selon une information parue **le 6 novembre**, un père de famille a été incarcéré pour viols répétés sur sa fille biologique de 17 ans. L'affaire a éclaté lorsque la seconde épouse du suspect, alertée par les confidences de l'adolescente, en a informé la mère biologique. Un examen gynécologique a confirmé une "déchirure hyménale ancienne", étayant les déclarations de la victime qui a décrit quatre viols commis par son père. Celui-ci nie farouchement les faits, évoquant un "coup monté" par son ex-épouse. Face aux preuves concordantes, le suspect a été présenté au parquet de Thiès pour une éventuelle inculpation.

Parallèlement, trois adolescents de 15 ans ont été interpellés par la gendarmerie de Koumpentoum (Tambacounda) pour le viol collectif d'une jeune femme à Massembé. Les faits remontent **le 6 novembre** où les agresseurs ont menacé la victime avec un couteau alors qu'elle récoltait des arachides, puis l'ont violée tour à tour. La victime a formellement reconnu les trois suspects, dont le chef de la bande déjà arrêté. Si deux des accusés nient les faits et tentent de se renvoyer mutuellement la responsabilité, ils ont tous été placés en garde à vue tandis que l'enquête se poursuit.

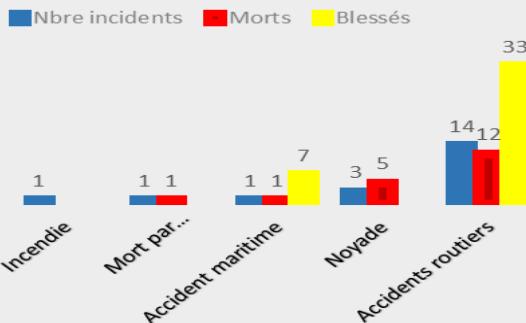
De surcroît, **le 14 novembre**, un maître coranique de 43 ans a été arrêté et déféré au tribunal de Mbour (Thiès) pour viols et agressions sexuelles sur plusieurs de ses trois élèves mineures, alors âgées de 15 à 17 ans. Selon les informations, le mis en cause procédait régulièrement à des attouchements sexuels sur ces jeunes filles et aurait entretenu des rapports sexuels avec une des mis en cause. Et pour s'assurer du silence de ses victimes, il usait de son autorité religieuse en les menaçant de représailles divines, si elles venaient à le dénoncer. Les faits, commis en 2017, n'ont été dénoncés qu'en octobre 2025 lorsque l'une des victimes a brisé le silence, encourageant les autres à porter plainte. Le suspect reconnaît des attouchements mais nie les rapports sexuels complets. Il avait auparavant avoué ses actes lors d'une médiation religieuse locale, où il avait présenté des excuses aux familles. L'affaire est désormais entre les mains de la justice.

Dans le même temps, un photographe à Mbacké-Khéwar (Diourbel), a été écroué au commissariat de Mbacké pour pédophilie, viol et acte contre-nature, après la plainte du père d'un talibé de 13 ans, qui accuse le suspect d'abus sexuels. Selon les informations, la victime aurait subi les faits dans la soirée du **jeudi 20 novembre**, après que le photographe lui aurait fait des avances le matin. Le mis en cause conteste les accusations, affirmant avoir accueilli l'enfant uniquement pour lui donner de l'argent et des vêtements. Une perquisition a permis de saisir du lubrifiant intime et un tissu présumé utilisé sur les parties intimes de la victime.

Par ailleurs, selon une information relayée **le 8 novembre**, Une femme de 24 ans atteinte de déficience mentale a été séquestrée pendant sept jours et victime d'exploitation sexuelle dans une auberge à Bignona. Retrouvée grâce à un proche, son agresseur présumé reconnaît les faits mais prétend ignorer son handicap, une version contestée par les enquêteurs. Le suspect encourt des poursuites pour exploitation sexuelle de personne vulnérable avec circonstances aggravantes.

## IV. SECURITE ENVIRONNEMENTALE

### Sécurité environnementale



L'actualité environnementale de ce mois a été marquée par une série de tragédies, avec **20 incidents** recensés ayant causé **19 décès et 40 blessés**, ainsi que d'importants dégâts matériels. La répartition des incidents est la suivante:

- **14 cas d'accidents de la route**
- **03 cas de noyade**
- **01 cas d'incendie**
- **01 cas d'accident maritime**
- **01 cas de mort par électrocution**

Les accidents routiers de novembre 2025 montrent une récurrence de collisions mortelles liées à la vitesse, aux pertes de contrôle et à des conditions de circulation difficiles. Ils mettent également en évidence la vulnérabilité particulière des usagers les plus vulnérables, notamment les enfants et les usagers de deux-roues, ainsi que le rôle de comportements à risque tels que le délit de fuite ou le non-respect des règles de conduite. Ces incidents, qui ont causé plusieurs morts et de nombreux blessés, soulignent l'urgence de renforcer la prévention routière, le contrôle du transport public et la sécurité sur les axes régionaux les plus accidentogènes. Ainsi parmi les plus marquants, nous pouvons énumérer :

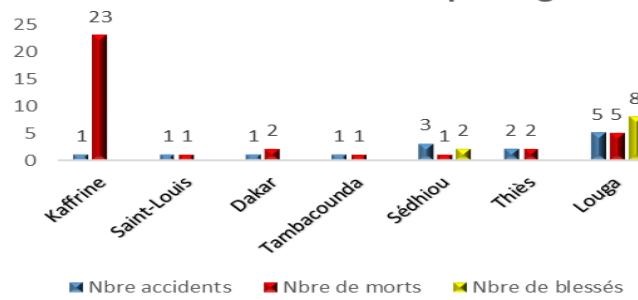
Premièrement, un accident de la route s'est produit **le jeudi 6 novembre** vers 13 heures sur l'axe Louga-Guéoul, à hauteur du village de Nangouré Ndiaye. La collision frontale a impliqué deux véhicules particuliers, une Peugeot 406 et une Peugeot 307. Le bilan fait état d'une personne décédée et quatre blessés graves. Les sapeurs-pompiers sont rapidement intervenus pour évacuer les victimes vers l'hôpital régional Amadou Sakhir Mbaye de Louga.

Deuxièmement, un autre accident est survenu **lundi 10 novembre** à Guélor Sérère où un véhicule Citroën a percuté un enfant de 3 ans, alors qu'il traversait une ruelle. Grièvement blessé, le garçon est décédé peu après son évacuation au poste de santé. Le chauffeur, qui avait abandonné son véhicule et pris la fuite pour échapper à la vindicte populaire, a été arrêté puis remis à la brigade de Ndiaganiao. Il a été déféré le mercredi 12 novembre au parquet de Mbour pour homicide involontaire et délit de fuite.

Au-delà des accidents recensés, trois (02) cas de noyade ont été signalés, provoquant cinq (05) décès. En effet, **le 2 novembre** à Kaolack, deux frères disparus depuis le vendredi précédent ont été retrouvés noyés dans un bassin de rétention près de la station EDK. Une enquête a été ouverte. **Le 16 novembre**, un étudiant de l'université Assane de Ziguinchor, âgé de 22 ans, a été emporté par les vagues au Cap-Skiring, près de la plage de l'hôtel « Les Hibiscus ». Son corps a été retrouvé par les sapeurs-pompiers à environ 70 mètres du rivage et transféré à l'hôpital de Oussouye. **Le 20 novembre**, dans la commune de Dabaly (département de Nioro, région de Kaolack), deux adolescents de Kabacoto se sont noyés dans le Baobolong alors qu'ils se baignaient. Leurs corps ont été retrouvés mercredi près du village et transportés au district sanitaire de Nioro.

**Enfin**, un accident est survenu **le dimanche 16 novembre vers 9h**, à Déaly (Louga), au domicile du chef de village Madieng Niang. Un bébé de 13 mois, a été mortellement renversé par un minicar Toyota Hiace lors d'une manœuvre du chauffeur, qui est son oncle. La roue avant du véhicule a écrasé l'enfant, décédé avant son arrivée au poste de santé. Le chauffeur a été interpellé et placé en garde à vue pour homicide involontaire.

### Inventaire des accidents par région



## V. RECOMMANDATIONS

### Au ministère de la famille et des solidarités

- ⊕ Renforcer les dispositifs de protection des enfants en instaurant des cellules d'écoute psycho-sociale (structure d'accueil, d'écoute et d'orientation) dans les écoles et les quartiers, et en lançant des campagnes massives de sensibilisation sur les violences sexuelles intrafamiliales.

### Au ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement

- ⊕ Renforcer les campagnes nationales de sensibilisation à la sécurité routière, en particulier auprès des conducteurs de motos-Jakarta et de transport en commun.

### Au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique

- ⊕ Intensifier la surveillance terrestre, maritime et fluviale dans les zones pour contrer le trafic illicite ;
- ⊕ Intensifier les patrouilles de sécurisation dans les zones à risque afin de dissuader la criminalité ;
- ⊕ Associer les populations aux dispositifs sécuritaires en facilitant le signalement d'incidents et comportements suspects ;
- ⊕ Intensifier les contrôles routiers sur les axes à forte accidentalité, notamment en matière de vitesse, de surcharge et de respect du port du casque.

### Aux organisations de la société civile

- ⊕ Promouvoir des programmes de formation sur la médiation communautaire, la non-violence et la citoyenneté responsable, en particulier auprès des jeunes afin de réduire les cas d'homicide ;
- ⊕ Utiliser des influenceurs, des artistes ou des leaders communautaires pour diffuser des messages de sensibilisation sur les dangers de la migration irrégulière et du trafic de drogue, en ciblant spécifiquement les jeunes et en associant la langue locale en plus du français ;
- ⊕ Multiplier les campagnes de sensibilisation dans les écoles, universités et quartiers sur les risques liés à la drogue, la violence et l'émigration irrégulière ;
- ⊕ Collaborer avec le ministère de la Famille pour sensibiliser sur les violences basées sur le genre et encourager les victimes à utiliser les numéros d'urgence (**116 ou 800 805 805**) pour signaler les abus ;

### A la population

- ⊕ Encourager la culture du dialogue, de la tolérance et du respect mutuel dans la résolution des différends, que ce soit dans les milieux sportifs, familiaux ou communautaires ;
- ⊕ Adopter un comportement responsable sur la route : respect des limitations de vitesse, port systématique du casque, prudence dans les dépassements ;
- ⊕ Créer ou renforcer les comités de veille de quartier pour collaborer avec les forces de sécurité en vue de signaler les activités suspectes, contribuant ainsi à sécuriser les communautés et à renforcer la prévention de la criminalité ;
- ⊕ Ne jamais laisser les enfants se baigner seuls, même dans des bassins peu profonds ;
- ⊕ Coopérer avec les forces de sécurité en signalant toute activité suspecte via les numéros verts disponibles **123 ou 800 00 20 20 (gendarmerie nationale) ; 17 (police nationale)**.

### **ANNEXE**

Domaines thématiques	Incidents	Nombre de cas	VICTIMES	
			Décès	Blessés
<b>Crimes organisés et extrémisme violent</b>	Trafic/Saisie de drogue	37	0	0
	Homicide	04	4	0
	Coups et blessures volontaires	03	0	6
	Attaque/Braquage à main armée	02	0	2
	Usurpation de fonction	01	0	0
	Trafic de faux billets	01	0	0
	Vente illégale de médicaments	01	0	0
	Apologie du terrorisme	01	0	0
	Criminalité faunique	01	0	0
	Suicide	01	1	0
	Vol de bétail	01	0	0
	Aggression physique	01	0	1
	Tentative de meurtre	01	0	2
	Orpaillage clandestin	01	0	0
<b>Démocratie et Gouvernance</b>	Emigration irrégulière	04	0	0
	Affrontements violents	03	0	Plusieurs blessés
<b>Femmes, Paix et Sécurité</b>	Viol	07	0	0
	Pédophilie	02	0	0
	Harcèlement sexuel	01	0	0
	Tentative de viol	01	0	0
	Infanticide	01	0	0
	Sequestration	01	0	0
<b>Sécurité Environnementale</b>	Accidents routiers	14	12	33
	Noyade	03	5	0
	Incendie	01	0	0
	Accident maritime	01	1	7
	Mort par électrocution	01	1	0
<b>TOTAL</b>		<b>96</b>	<b>24</b>	<b>51</b>

Édité le 29 novembre 2025

À travers son Système National d'Alerte Précoce communément appelé NEWS, le Réseau Ouest Africain pour l'Edification de la Paix (WANEP-SN), élabore et diffuse à la fin de chaque mois un bulletin mensuel sur la sécurité humaine afin d'informer les différents acteurs et/ou partenaires et formuler des recommandations à l'endroit des différents décideurs pour une approche de solution aux alertes données. Ce monitoring mensuel est basé sur des informations collectées sur le terrain par les moniteurs terrains de WANEP-SN mais également du monitoring des différents médias tant nationaux qu'internationaux.

**Yoff, cité Apecsy Ecologique lot n°E/48 (porte principale stade municipal de Yoff) - DAKAR – SENEGAL Tél (221) 33 855 02 16 // 76 329 19 43 // 77 551 14 20 Email : wanep-senegal@wanep.org // www.wanepsenegal.org // www.wanep.org**